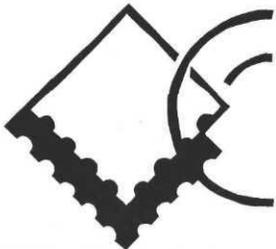


TÊTE À TÊTE

*Entretien
avec Jean-Claude
Le Dro
Directeur
de la Bibliothèque
Municipale
de Brest,
Jean-Claude
Le Dro
coordonne
les projets
de développement
culturel
de Regards Croisés
(1)*



LA JOIE PAR LES LIVRES
AFRIQUE/MONDE NOIR

Joie par les livres : Comment a commencé votre action ?

Jean-Claude Le Dro : Regards Croisés a pris naissance chez des enseignants et des bibliothécaires qui ont créé dans les années 70 l'association Lire en Bretagne pour la promotion de la lecture chez les jeunes. Tout ce qui touche au livre et à la lecture les intéresse a priori. L'idée de créer des bibliothèques en Afrique en découle presque naturellement. En 1986, l'association fut chargée de l'animation d'un très vaste stand au Salon du Livre de Dakar.

Le projet « Bibliocases » (2) a commencé il y a presque deux ans. Il portait d'abord sur la création — avec l'aide de PAE (projets d'action éducative) — de bibliothèques d'établissements scolaires, mais il nous a semblé beaucoup plus simple de concevoir des bibliothèques publiques dans les villages et de faire en sorte que les élèves y viennent. Etant donné le manque de moyens dans le pays, il ne me paraît pas nécessaire de créer un double réseau. C'est cependant un point de vue évolutif.

JPL : Où en êtes-vous maintenant ?

J.-C. L.D. : La première bibliocase (3) est terminée ; en 1988 on en met trois autres en route. Le plus difficile était de créer la première, et de chercher des sources de financement. On considère qu'une opération revient à peu près à 80-84 000 francs.

JPL : S'agit-il d'un réseau centralisé ?

J.-C. L.D. : Le projet est en cours d'élaboration ; il n'a pas été confronté à la réalité. Il demeure pour l'instant une construction théorique que l'expérience modifiera certainement. L'organisation est conçue un petit peu à l'image d'une Bibliothèque centrale de prêt, avec un minibibliobus — une 4L — qui assurera les relations entre les différents points du réseau, et une centrale, à Ziguinchor, qui sera surtout une centrale technique. Pour éviter la multiplication des investissements, on doit centraliser ce qui peut l'être sans pénaliser le fonctionnement des autres services. La centrale assurera plutôt un rôle technique (réparation et entretien des livres) qu'une fonction de leadership.

JPL : Où seront implantées les bibliocases ?

J.-C. L.D. : Il n'y a de bibliocase que dans les villages qui étaient déjà nos partenaires, particulièrement ceux qui étaient équipés en hôtellerie villageoise (structure de tourisme intégré gérée par les villageois).

JPL : L'implantation de bibliothèques en milieu rural est le contraire

de ce qui se fait habituellement : presque partout ailleurs, on commence par les villes.

J.-C. L.D. : Cette initiative a intéressé les Communautés Européennes, qui nous ont aidés. La bibliothèque peut participer un peu, peut-être, à retenir les villageois dans leurs villages, en faisant que la vie au village soit valorisante, même intellectuellement.

JPL : *Pouvez-vous nous décrire une bibliocase ?*

J.-C. L.D. : Nous avons prévu d'implanter les bibliothèques en un point central, correspondant à un lieu habituel pour la population, et de les construire à l'image de l'architecture du pays. C'est une architecture de terre, éclairée, ventilée, selon les traditions de la région. J'ai donné les volumes pour le plan intérieur, un architecte les a traduits en termes de construction locale. On attache beaucoup de prix à tout ce qui est décoration ; elle est menée par l'association sénégalaise Le Ciel par-dessus les toits.

JPL : *Quel choix avez-vous fait pour les collections ?*

J.-C. L.D. : Des choix pour lesquels nous avons pris nos responsabilités ; un taux 75-80 % de livres pour enfants a été retenu, 15-20 % seulement de livres pour adultes, parce que tout est à jouer au niveau des enfants (la Joie par les livres ne vas pas me contredire là-dessus). C'est un choix de départ qui peut se modifier au fur et à mesure que les choses évoluent ou que le temps passe. On prévoit pour chaque bibliothèque 1500 titres environ, à répartir en 50 usuels, une centaine d'ouvrages de littérature africaine, 300 livres pour adultes (documentaires et ouvrages de fiction, avec une priorité aux documentaires). Beaucoup de demandes concernent des questions de développement, ce qui nous a aidés dans le choix des documentaires. Pour la jeunesse les 500 titres se répartissent en documentaires (200), fiction (400), albums (250), ouvrages scolaires (200). On ne peut pas dissocier ici le manuel scolaire des fonds des bibliothèques. Les principes directeurs de ces choix ont essayé de prendre en compte la situation.

JPL : *Comment le ou les responsable(s) sont-ils choisis ?*

J.-C. L.D. : Par l'A.S.D.R.I. On donne une place importante à la formation, qui se fera sur les lieux. C'est une exigence du ministre, bien fondée. Il ne veut pas que les gens viennent, du moins pas systématiquement, se former en France, parce que les schémas de référence ne sont pas du tout les mêmes. A quoi sert de leur montrer une bibliothèque informatisée, sachant ce qu'ils vont trouver sur le terrain ? Cela n'est pas exclu pour plus tard, mais ce n'est pas la priorité. La formation de départ doit être élémentaire. On peut gérer

**Regards Croisés
se charge
— sur la demande
de son partenaire,
l'A.S.D.R.I.
(Association
sénégalaise
de développement
rural
intégré) -
de la création
d'un réseau
de douze
bibliothèques
appelées
« bibliocases »
(bibliothèques
de Casamance)
dans douze villages
de la région
de Basse
Casamance,
au sud-ouest
du Sénégal.**

TÊTE À TÊTE

1500 livres sans être sorti de l'ENSB. On peut se souvenir de 1 500 titres sans avoir besoin de fichiers.

JPL : Quelles sont les priorités pour la formation ?

J.-C. L.D. : On accorde une place très importante à l'animation, qui a deux buts : faire connaître la bibliothèque dans le milieu où elle est installée, faire vivre la bibliothèque et les livres. Parce que parfois on a affaire à des bibliothécaires qui ne lisent pas, ou qui n'ont pas lu, ou qui n'ont pas le souci de ce qu'il y a dans les livres ; ils n'ont pas le temps, ils sont pris par d'autres choses. La recherche du public, l'animation, tout cela leur est étranger. On leur propose donc des techniques d'animation, réalisables avec le minimum de moyens, et on leur fait prendre conscience qu'ils ont eux-mêmes les moyens de leur animation.

JPL : Mais l'accès aux livres n'est pas facile.

J.-C. L.D. : Il nous paraît très important d'arriver à créer dans certains points un véritable bain de livres. Dans les pays que je connais, on ne peut pas compter sur les librairies. Comment demander aux gens de choisir les ouvrages qu'ils souhaitent avoir dans leurs bibliothèques s'ils n'en ont aucune connaissance, s'ils n'ont pas vu les livres ? Nous avons été obligés de faire le premier choix. Plus tard, nous espérons beaucoup de la mise en place des comités de lecture Joie par les livres.

JPL : Vous avez aussi pensé au non-livre ?

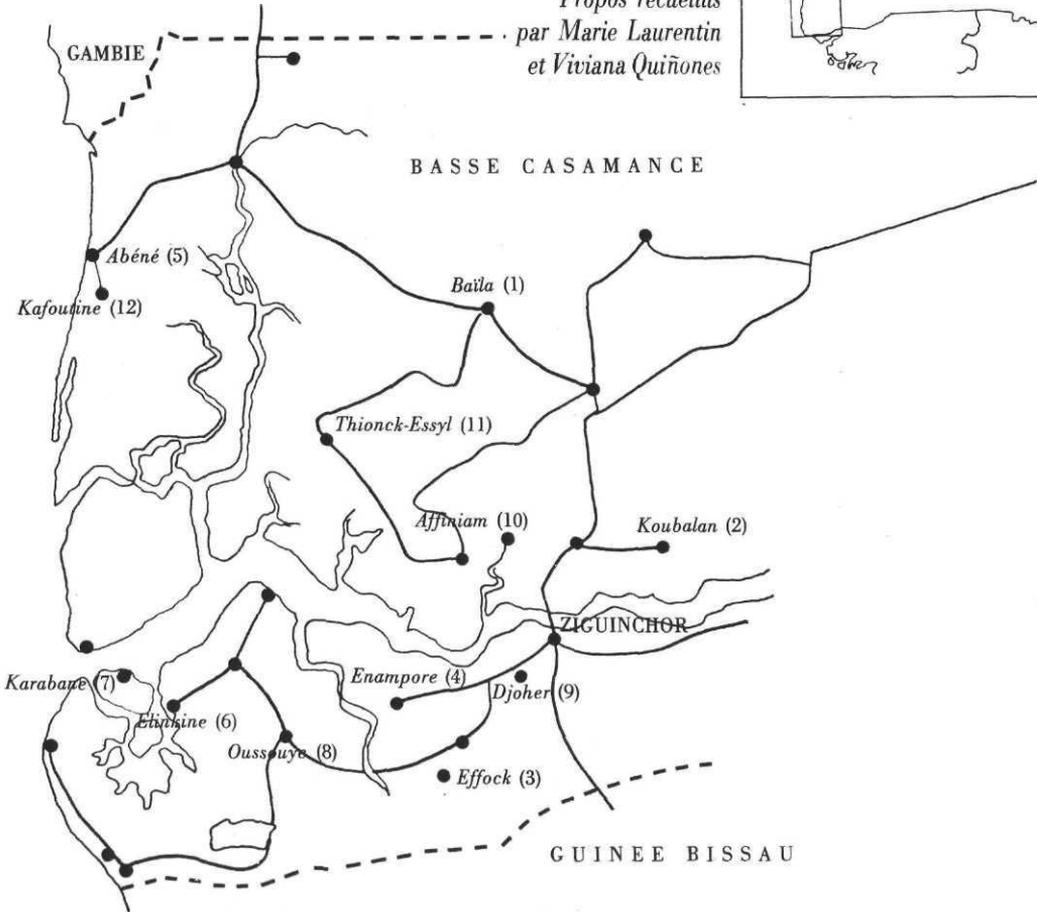
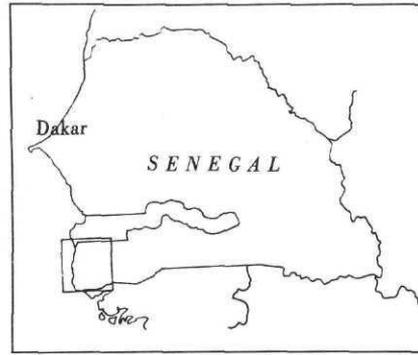
J.-C. L.D. : Le rôle et la place du non-livre nous paraissent extrêmement importants dans des pays de culture orale. Un matériel de base audiovisuel est indispensable. Il faut à tout prix donner une place à ce qui n'est pas livre, une structure pour recueillir la tradition orale : la collecte et la réutilisation des contes, des chants, des proverbes, des dictons, de la pharmacopée. La culture de l'image et la culture orale font partie de la tradition ; le livre n'est qu'un moyen parmi d'autres, et il n'y a pas de raison pour que la bibliothèque soit le démarquage de ce que nous faisons. Il faut donc créer des structures plus ouvertes, en sachant bien que le bibliothécaire ne peut pas et ne doit pas tout faire.

JPL : Il ouvrira donc sa bibliothèque.

J.-C. L.D. : On lui demandera d'ouvrir ses locaux. Une dimension qui me paraît importante, ce sont toutes les activités d'extension à partir de la bibliothèque, qui ne sont pas nécessairement menées par le bibliothécaire. La participation à l'alphabétisation, par exemple,

la promotion des langues vernaculaires et véhiculaires (4) par des ateliers d'écriture et par l'ouverture de la bibliothèque aux enseignants. La bibliothèque peut participer aux opérations de vulgarisation agricole, en prêtant locaux et documents, aux actions d'éducation sanitaire, sociale, etc. L'important, c'est que le bibliothécaire fasse de sa bibliothèque une structure d'accueil. Si elle devient l'équivalent de l'arbre-à-palabres, ce ne sera peut-être pas mal.

*Propos recueillis
par Marie Laurentin
et Viviana Quiñones*



(1) Créée en 1976 et présidée par Yvon Dupré, Regards Croisés (17, lotissement La Chartreuse, Brech 56400 Auray) est une association régie par la loi de 1901 et une Organisation Non Gouvernementale de participation solidaire au développement des pays du Sud. Sa zone d'activité est l'Afrique Noire francophone : Sénégal, mais aussi Bénin, Togo, Mali, Guinée, Madagascar.

(2) L'opération Bibliocases est soutenue par les ministères de la Culture et de l'Education nationale du Sénégal, les ministères français de la Culture, de l'Education nationale, de la Coopération et des Affaires étrangères, les éditeurs, et Air France. D'autres organismes, des villes, des enseignants, y participent également.

(3) A Baïla, département de Bignona.

(4) En Casamance la langue vernaculaire est le dyola ; la langue véhiculaire (permettant la communication entre des peuples de langue maternelle différente) du Sénégal est le oulof.